
EXTRAITS DU DISCOURS PRONONCE PAR
M. FRANÇOIS MITTERRAND, PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,
DEVANT LE BUNDESTAG LE 20 JANVIER 1983

En dépit de tensions multiples, la paix a régné entre les deux plus grandes puissances et leur dialogue a été presque constant, mais l'équilibre entre elles ne s'est jamais vraiment fixé, chacune dépassant l'autre à son tour et ces derniers temps, cette situation s'est dégradée. Deux exemples suffisent à le rappeler : l'occupation de l'Afghanistan, les événements de Pologne.

De son côté, l'Europe a vu la quantité et le niveau des armements implantés sur son sol ou pointés vers elle s'élever. La supériorité conventionnelle soviétique et l'implantation, déjà ancienne, de missiles nucléaires à moyenne portée avaient entraîné le perfectionnement d'avions américains stationnés en Europe, appelés pour cette raison "systèmes avancés". L'Union soviétique en a pris argument pour installer de nouveaux missiles mobiles à trois têtes, avec 5 000 km de portée et une précision accrue. 5 000 km de portée, assez pour atteindre l'Europe, pas assez pour atteindre le continent américain.

Les pays membres du commandement militaire intégré de l'OTAN ont alors répondu par ce que l'on appelle communément la "double décision" qui prévoyait d'entamer une négociation sur les armes nucléaires à moyenne portée sur le continent européen, négociation dont dépendra le niveau de déploiement des nouveaux missiles américains à partir de décembre 1983. Je rappelle ces faits, vous les connaissez, mais nous nous adressons à nos peuples et il convient de connaître le cheminement de ces actes pour tenter d'approcher les solutions d'aujourd'hui.

Nos peuples haïssent la guerre, ils en ont trop souffert et les autres peuples d'Europe avec eux. Une idée simple gouverne la pensée de la France : il faut que la guerre demeure impossible et que ceux qui y songeraient en soient dissuadés.

Notre analyse et notre conviction, celle de la France, sont que l'arme nucléaire, instrument de cette dissuasion, qu'on le souhaite ou qu'on le déplore, demeure la garantie de la paix, dès lors qu'il existe l'équilibre des forces. Seul cet équilibre, au demeurant, peut conduire à de bonnes relations avec les pays de l'Est, nos voisins et partenaires historiques. Il a été la base saine de ce que l'on a appelé la détente. Il vous a permis de mettre en oeuvre votre "Ost - Politik". Il a rendu possible les Accords d'Helsinki.

Mais le maintien de cet équilibre implique à mes yeux que des régions entières d'Europe ne soient pas dépourvues de parade face à des armes nucléaires spécifiquement dirigées contre elles. Quiconque ferait le pari sur le "découplage" entre le continent européen et le continent américain mettrait, selon nous, en cause l'équilibre des forces et donc le maintien de la paix. Je pense, et je le dis, que le "découplage" est en soi dangereux, et je souhaite ardemment que les Négociations de Genève permettent d'écarter un danger qui pèse singulièrement sur les partenaires européens non détenteurs de l'arme nucléaire.

*/ Nouveau tirage pour raisons d'ordre technique.

C'est pourquoi la détermination commune des membres de l'Alliance atlantique et leur solidarité doivent être clairement confirmées pour que la négociation aboutisse. Condition nécessaire à la non-installation des armes prévues par la "double décision" de décembre 1979.

Ce que nous voulons d'abord, mais vous aussi, c'est la paix. La paix n'est possible que par la négociation. Il dépend de ceux qui négocient de préparer les chemins de l'harmonie indispensable. Il suffit que l'un des partenaires, quand ils ne sont pas deux, s'y refuse pour que l'accord ne puisse se faire. Il faut donc que demeurent les conditions de l'équilibre nécessaire dans l'assurance, pour les peuples intéressés, qu'ils ne seront pas sous le poids d'une éventuelle domination extérieure.

De cette solidarité, la France est, croyez-moi, consciente lorsqu'elle maintient en République fédérale d'Allemagne une part importante de la première armée française dont elle étudie précisément l'accroissement de la mobilité et de la puissance de feu. Et, à Berlin en particulier, la France confirme qu'elle assume et assumera toutes ses responsabilités.

Ainsi concevons-nous la défense de notre territoire et de nos intérêts vitaux, tout en nous affirmant le partenaire loyal de l'Alliance atlantique et l'ami fidèle, connaissant ses obligations, de la République fédérale d'Allemagne.

Mais que l'on me comprenne bien, et c'est là l'expression de nos situations différentes qui découlent de l'histoire, dont nous ne sommes pas les auteurs. La France, qui ne participe pas et ne participera pas aux discussions de Genève, entend laisser les négociateurs libres de leur conduite. A chacun de discerner ce qu'il y a de bon ou d'insuffisant dans les dernières propositions émises. Intéressée comme vous-mêmes par l'aboutissement des négociations, la France se réfère pour en juger à quelques données simples que je me permettrai de rappeler ici brièvement. Primo, on ne peut comparer que ce qui est comparable : types d'armements, puissance de feu, précision, portée. Secundo, entre deux pays qui ont la possibilité de se détruire, si j'ose dire, plusieurs fois, ce qui est le cas des Etats-Unis d'Amérique et de l'Union soviétique, des pays comme le mien, dont la possibilité majeure est d'interdire à un agresseur éventuel d'espérer tirer avantage d'une guerre, la marge est immense : il y a une différence de nature ... J'exprimerai cela plus concrètement en disant que si l'une des deux plus grandes puissances détruisait tous ses missiles à moyenne portée, il lui resterait encore des milliers de fusées, alors que la France y perdrait un élément déterminant de sa capacité dissuasive, et donc la garantie de sa sécurité qui n'existerait plus au-dessous d'un certain seuil. Tertio, la force nucléaire française est et demeurera indépendante.

Cette indépendance, avec tout ce qui en découle, n'est pas seulement un principe essentiel de notre souveraineté - c'est sur le Président de la République française, et sur lui seul, que repose la responsabilité de la décision - elle accroît également, je vous demande d'y réfléchir, elle accroît également l'incertitude pour un agresseur éventuel et seulement pour lui. Elle rend du coup plus effective la dissuasion et par là même, je le répète, l'impossibilité de la guerre.

C'est pour ces raisons précises et sérieuses que j'affirme que les forces françaises ne peuvent être prises en compte dans les Négociations de Genève par les deux puissances surarmées. Je veux dire que l'on se retourne vers la France - comme on l'a fait à l'égard de la Grande-Bretagne et c'est à elle de se décider - pour confondre ce qui ne peut être confondu. Nous n'avons pas à être pris en compte par les deux puissances surarmées et, selon nous, tout arrangement qui se fonderait sur un calcul

de ce type serait résolument écarté par mon pays ... J'ajoute qu'il serait finalement préjudiciable à la paix en Europe. Les 38 ans de paix que nous avons connus en Europe sont dus - faut-il dire heureusement, malheureusement - à la dissuasion. Certes, il est très regrettable qu'ils ne soient dus qu'à cela, l'équilibre de la terreur. Imaginez le point où en est parvenue l'humanité. Il est regrettable, je le répète, qu'ils ne soient dus qu'à cela et non pas à une forme plus rationnelle et plus satisfaisante d'organisation collective de la sécurité, qui demeure naturellement désirable. Mais tant qu'il en sera ainsi, tant que ne prévaudra pas l'organisation de la sécurité collective, comment pourrions-nous nous priver de ce moyen de prévenir un conflit ?